



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9138^e séance

Mardi 27 septembre 2022, à 15 heures
New York

Président : M. de Rivière (France)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M ^{me} Kamboj
Irlande	M. Mythen
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine.

Je donne à présent la parole au représentant de la Fédération de Russie, qui a demandé à intervenir.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Une fois de plus, nous tenons à préciser notre position concernant une nouvelle tentative de nos collègues occidentaux d'imposer la participation par visioconférence du Président ukrainien, M. Zelenskyy, à la séance d'aujourd'hui. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que, en soi, nous ne sommes pas opposés à la participation du Président ukrainien ou de ses représentants. Toutefois, cette participation doit se faire en présentiel. Outre le fait que c'est ce qu'exigent, depuis plus de 75 ans, les règles qui régissent les travaux du Conseil de sécurité, c'est aussi une question de respect du Conseil, qui ne doit pas être transformé en estrade pour un spectacle ou du cinéma politique. La complaisance sur de telles questions porte gravement préjudice à l'autorité du Conseil de sécurité.

C'est précisément le genre de spectacle qu'a donné la délégation ukrainienne à l'Assemblée générale pendant la semaine de haut niveau (voir A/77/PV.7), lorsqu'on a fait entrer dans la salle de l'Assemblée des figurants bien entraînés pour applaudir la déclaration vidéo préenregistrée du Président ukrainien. Leur réaction a été filmée sur des téléphones portables avant d'être téléchargée sur les médias sociaux pour donner l'impression d'un large appui parmi les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il ne faut pas croire que personne ne l'a remarqué : de nombreuses délégations ont fait part de leur étonnement lorsque, sous la direction de délégations occidentales, ces groupes de prétendus partisans sont entrés et, une fois qu'ils eurent rempli leur rôle, sont repartis, de manière tout aussi organisée.

Il est malheureux que des manœuvres aussi grossières et maladroites soient utilisées car elles dévalorisent le rôle du Conseil de sécurité et de l'ONU, censés être des enceintes accueillant des dialogues sérieux, et

non du Grand-Guignol politique. Cela illustre une fois de plus la véritable attitude des délégations occidentales à l'égard de l'ONU : elles n'ont que faire de préserver ses fondements, son autorité ou la perception qu'en a la communauté internationale. Dans leur frénésie russo-phobe, elles sont prêtes à tout sacrifier.

Je tiens également à réaffirmer que nous défendons l'égalité souveraine des États et que nous sommes catégoriquement opposés à la politique de deux poids, deux mesures qui instaure une discrimination entre les Membres de l'ONU. De nombreux États Membres connaissent une situation politique intérieure difficile sans qu'aucune concession particulière ne soit accordée à leurs dirigeants. De même, la part du lion de l'aide internationale est accordée à l'Ukraine, et les donateurs occidentaux dépensent des milliards de dollars pour fournir toujours plus d'armes à Kiev, oubliant dans le même temps d'aider les populations dans le besoin dans d'autres parties du monde. C'est aussi ce qui explique le recours par l'Europe à deux poids, deux mesures en ce qui concerne les migrants : alors que les réfugiés d'Ukraine ont le feu vert à toutes les frontières européennes, les réfugiés d'Afrique, du Moyen-Orient et d'autres régions en sont écartés.

Nous appelons tous les Membres de l'ONU à adopter une position de principe sur cette question.

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le niveau exceptionnel de l'attention portée à la guerre en Ukraine traduit l'inquiétude généralisée que suscitent à l'échelle mondiale ses conséquences dangereuses et très étendues. Cette inquiétude ne peut qu'aller en s'aggravant, car les événements récents survenus dans le contexte de la guerre sont de mauvais augure et laissent présager plus de morts, de destruction et de souffrance.

En effet, depuis la dernière séance d'information du Conseil de sécurité sur l'Ukraine, tenue le 22 septembre (voir S/PV.9135), des mesures ont été prises qui font craindre une nouvelle escalade du conflit. À l'heure où nous parlons, de prétendus référendums viennent d'être organisés par les autorités de facto dans les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia.

On a demandé à des Ukrainiens s'ils approuvaient le rattachement de leurs régions à la Fédération de Russie. Les scrutins ont eu lieu dans des bureaux de vote. Les autorités de facto, accompagnées de soldats, ont également fait du porte-à-porte avec des urnes. Ces opérations, qui ont débuté le 23 septembre, se sont déroulées durant un conflit armé actif, dans des zones contrôlées par la Russie et en dehors du cadre juridique et constitutionnel de l'Ukraine. Elles ne sauraient être considérées comme l'expression véritable de la volonté populaire.

Les mesures unilatérales visant à donner un semblant de légitimité aux tentatives d'un État d'acquiescer par la force des territoires appartenant à un autre État, tout en prétendant représenter la volonté du peuple, ne peuvent être considérées comme légales au regard du droit international. Je réaffirme ici que l'ONU reste pleinement attachée à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. Je rappelle qu'en tant que Puissance occupante, la Fédération de Russie a l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de respecter le droit ukrainien dans l'administration des territoires occupés.

Les dernières semaines ont également été marquées par d'intenses combats dans le sud de l'Ukraine, en direction de Kherson et de Zaporijia, et par une escalade des opérations militaires dans les régions de Donetsk et de Louhansk. À la mi-septembre, l'armée ukrainienne a lancé une contre-offensive qui lui a permis de rétablir le contrôle ukrainien sur la plupart des zones qui avaient été prises par la Russie dans la région de Kharkiv. Non seulement les attaques quotidiennes contre de nombreuses villes ukrainiennes se poursuivent, notamment à Donetsk et Louhansk, mais les forces russes prendraient également pour cible les infrastructures civiles d'approvisionnement en énergie et en eau. Les informations récentes faisant état d'attaques de drones à Odessa et alentour sont particulièrement préoccupantes.

À ce jour, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé 14 844 victimes civiles, dont 5 996 morts et 8 848 blessés. Cela veut dire que 278 civils supplémentaires ont été tués et 649 blessés depuis mon dernier exposé au Conseil, le 7 septembre (voir S/PV.9126). Il s'agit là des cas individuels vérifiés ; les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés.

Nous avons également entendu des propos alarmants concernant l'emploi d'armes nucléaires, ce qui est inacceptable. De tels propos sont contraires à la Déclaration conjointe des dirigeants des cinq États dotés

d'armes nucléaires pour prévenir la guerre nucléaire et éviter les courses aux armements, faite le 3 janvier. Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les États dotés d'armes nucléaires, y compris la Fédération de Russie, pour qu'ils s'engagent de nouveau à ne pas utiliser leurs armes nucléaires et à éliminer progressivement leurs arsenaux.

Face à cette triste situation, l'ONU poursuit ses efforts afin d'atténuer la souffrance causée par la guerre, de promouvoir l'application du principe de responsabilité pour les violations et les atteintes visant les droits de l'homme et le droit international humanitaire et de prévenir la détérioration d'une situation déjà instable à proximité des sites nucléaires de l'Ukraine. L'ONU et les organisations partenaires doivent avoir un accès sûr et sans entrave pour fournir une aide vitale à toutes les personnes dans le besoin. Dans les zones de la région de Kharkiv dont l'Ukraine a repris le contrôle, elles ont pu acheminer plusieurs convois d'aide. Toutefois, dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement dans les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson, Mykolaïv et Zaporijia, l'accès est le principal problème.

La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine continue de signaler des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous sommes profondément préoccupés par les allégations dénonçant des violations commises dans certaines parties du nord-est de l'Ukraine, notamment après la découverte de plus de 400 corps dans des tombes improvisées à Izioum. Le HCDH collabore avec les autorités locales pour enquêter sur ces faits et d'autres allégations de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits dans les zones de la région de Kharkiv qui étaient jusqu'à récemment contrôlées par la Russie.

Il y a d'autres informations extrêmement inquiétantes. À la suite des enquêtes menées dans les régions de Kyïv, Tchernihiv, Kharkiv et Soumy, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, créée par le Conseil des droits de l'homme, a conclu que des crimes de guerre avaient été commis en Ukraine. Entre autres conclusions, la Commission a été frappée par les nombreuses exécutions et autres violations commises par les forces russes. Dans les quatre régions couvertes, la Commission a examiné deux cas de mauvais traitements infligés à des soldats de la Fédération de Russie par les forces ukrainiennes.

La communauté internationale n'avait que rarement, voire jamais, collecté autant de preuves de violations des droits de l'homme, de crimes de guerre potentiels et d'autres atrocités alors qu'ils étaient en train d'être commis.

Il est tragique que nous ne soyons pas parvenus à y mettre un terme. Mais il serait honteux de ne pas parvenir à rendre justice aux victimes et à leurs proches. Les responsables des violations commises en Ukraine, où qu'ils se trouvent, doivent être amenés à en répondre.

Nous demeurons profondément préoccupés par les informations signalant la poursuite des attaques, y compris la semaine dernière, à proximité de la centrale nucléaire de Zaporijia. L'ONU continue d'appuyer les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous exhortons tous les acteurs concernés à coopérer pleinement avec l'AIEA. Il est impératif de mettre fin à toutes les attaques contre des installations nucléaires et de rétablir le caractère purement civil de ces centrales.

Les répercussions mondiales de cette guerre sur la sécurité alimentaire et énergétique, ressenties par des millions de personnes, sont maintenant bien connues. Durant le débat général, de nombreux États Membres ont dénoncé cette situation. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire continue de s'accélérer, plus de 4,5 millions de tonnes métriques de denrées alimentaires ayant quitté les ports ukrainiens, notamment en direction de la Corne de l'Afrique, du Yémen et de l'Afghanistan. Les efforts visant à éliminer les obstacles persistants à l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes se poursuivent également. Ces produits ne sont pas visés par les sanctions, et il est crucial de les réintégrer sur le marché mondial. Il sera essentiel, pour prévenir une crise alimentaire mondiale, de renouveler l'accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire lorsqu'il arrivera à expiration fin novembre.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'Assemblée générale durant le débat général (voir A/77/PV.4), le Secrétaire général a prévenu que la Charte des Nations Unies et les idéaux qu'elle représente étaient menacés et que nous avions le devoir d'agir. Je réitère l'appel qu'il a lancé à tous les États Membres pour qu'ils contribuent à prévenir une nouvelle escalade et pour que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la guerre et garantir une paix durable, conformément aux principes énoncés dans la Charte et le droit international.

Le Président : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine.

Le Président Zelenskyy (*parle en ukrainien ; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Le Conseil de sécurité est une institution qui fonctionne selon des

règles bien connues et bien définies, des règles que même les représentants de la Russie continuent de suivre. Ils n'ont jusqu'à présent pas eu recours aux armes plutôt qu'à la parole dans cette salle. Ils ne renversent pas les chaises de leurs voisins au Conseil, mais personne ne serait sans doute surpris si cette salle venait à être transformée en une zone de violence par les représentants de la Russie. La Russie méprise déjà la Charte des Nations Unies ; la Russie enfreint déjà les règles de l'ordre mondial. Ce n'est donc qu'une question de temps avant qu'elle ne détruise la dernière institution internationale encore à même de fonctionner, et c'est la raison pour laquelle je demande maintenant au Conseil d'agir.

N'importe qui dans le monde peut maintenant donner des centaines d'exemples de la manière dont la Russie a violé et continue de violer l'ordre juridique international, détruisant le corpus du droit international. Elle ne cherche qu'à provoquer l'escalade et ne répond aux propositions de pourparlers que par un regain de violence sur le champ de bataille, déclenchant des crises encore plus graves et faisant peser des menaces encore plus lourdes sur l'Ukraine et sur le monde.

Parmi toutes les menaces, je ne citerai que cinq exemples de ce qui arrive déjà à l'heure où nous parlons.

Premièrement, la Russie fait fi de l'appel de l'Agence internationale de l'énergie atomique à mettre immédiatement fin à l'occupation de la centrale nucléaire de Zaporijia et à cesser toute action hostile contre les installations nucléaires en Ukraine. C'est une preuve supplémentaire que la Russie maintient délibérément le monde au bord de la catastrophe nucléaire.

La deuxième menace est le chantage nucléaire exercé par la Russie. La menace d'emploi d'armes nucléaires est devenue un trait récurrent des discours des responsables russes et de leur propagande. Cela prouve que la Russie ne devrait pas avoir le droit de posséder des armes nucléaires, car elle n'est pas capable de garantir la sécurité du monde, pas même contre la menace d'emploi d'armes nucléaires.

Troisièmement, la semaine dernière, j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale et j'ai présenté la formule pour la paix de l'Ukraine (voir A/77/PV.7). La réponse de la Russie à cette véritable voie vers la paix a été d'annoncer la mobilisation. En outre, la Russie axe délibérément sa politique de mobilisation sur les peuples autochtones des territoires qu'elle contrôle. Cela concerne non seulement le Caucase ou la Sibérie, où la Russie n'épargne aucun effort pour mobiliser un maximum d'hommes parmi les peuples autochtones, mais également le territoire ukrainien de Crimée, dont la Russie s'est emparée en 2014. De tous les

groupes ethniques de Crimée, ce sont les Tatars qui ont reçu le plus d'avis de conscription de la part de la Russie, proportionnellement à leur nombre total. Pour le dire sans détour, c'est une politique génocidaire.

Quatrièmement, la Russie organise, sous les yeux du monde entier, des simulacres de référendums dans le territoire occupé de l'Ukraine. Sous la menace de pistolets-mitrailleurs, les habitants sont contraints de remplir des papiers, tout cela pour la télévision. Les prétendus résultats des pseudo-référendums ont été préparés bien à l'avance, tout comme la délivrance de passeports obligatoires pour les populations des territoires occupés.

Mais tout cela pour quelle raison ? La réponse réside dans la cinquième et dernière menace que je veux évoquer, à savoir l'annexion des territoires saisis. C'est la violation la plus brutale de la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'une tentative de voler le territoire d'un autre État et d'effacer les normes du droit international. Il s'agit également d'une tentative très cynique de forcer la population masculine du territoire occupé de l'Ukraine à s'enrôler dans l'armée russe afin de l'envoyer se battre contre sa propre patrie.

Il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter tout cela.

Premièrement, il faut isoler complètement la Russie en réponse à tout ce qu'elle fait. Un État qui mène une politique génocidaire, menace de frappes nucléaires et maintient le monde au bord d'une catastrophe nucléaire ne peut pas rester un membre permanent du Conseil de sécurité doté du droit de veto. La Russie doit être exclue de toutes les organisations internationales et, si une telle exclusion est compliquée sur le plan de la procédure, sa participation doit être suspendue.

Deuxièmement, il convient d'adopter de nouvelles sanctions mondiales, plus sévères, contre la Russie. Toute annexion dans le monde moderne est un crime contre tous les États qui considèrent que l'inviolabilité des frontières est vitale pour eux-mêmes.

Troisièmement, les agissements criminels de la Russie ne changent rien pour nous. Nous ne céderons pas au chantage des terroristes. Non seulement nous défendons notre indépendance et le droit à la vie de notre peuple en Ukraine et dans cette guerre, mais nous défendons également le droit international. De ce fait, l'Ukraine doit recevoir toute l'aide défensive et financière nécessaire pour assurer la défaite de l'agresseur.

Quatrièmement, l'Ukraine doit recevoir des garanties de sécurité collective claires et juridiquement contraignantes, car l'indépendance de notre pays revêt une importance fondamentale pour de nombreux

éléments de la sécurité mondiale. Le monde a besoin d'une architecture de sécurité en conséquence.

Cinquièmement, et je veux que tout le monde comprenne à quel point c'est important, la reconnaissance par la Russie des pseudo-référendums, sa mise en œuvre de ce que l'on appelle le scénario de la Crimée et ses tentatives d'annexer le territoire ukrainien signifient qu'il n'est pas possible de discuter avec le Président de la Russie. L'annexion est la mesure qui l'opposera, seul, à l'ensemble de l'humanité.

Tous les pays du monde doivent maintenant envoyer un signal clair. Je crois en leur capacité d'agir.

Je remercie la présidence française du Conseil de sécurité de m'avoir donné l'occasion de participer à cette séance, et je remercie les membres de leur attention.

Gloire à l'Ukraine.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé d'aujourd'hui, et le Président Zelenskyy de sa déclaration.

Il y a un peu plus de sept mois, sept mois seulement, nous nous sommes réunis, le soir, dans cette salle (voir S/PV.8970) pour discuter de la manière dont nous pouvions préserver la paix en Ukraine. À ce moment précis, Poutine a choisi la guerre. Le moment choisi ne pouvait être plus clair : Poutine montrait exactement ce qu'il pensait du Conseil de sécurité.

La semaine dernière, les dirigeants d'une centaine de pays du monde entier se sont réunis à New York pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies et à nombre des principes clefs qu'elle défend, à savoir la souveraineté, l'intégrité territoriale et la paix et la sécurité. Au lieu de participer à la semaine de haut niveau, Poutine a annoncé une nouvelle campagne de conscription en Russie et donné pour instruction aux régions sous le contrôle militaire de la Russie de se préparer à des référendums instantanés illégitimes. Il a envoyé un émissaire qui a menacé d'employer des armes nucléaires contre un État non doté d'armes nucléaires pour asseoir les gains militaires illégitimes de la Russie.

Le but de tout cela est clair : la Russie a l'intention de tenter d'annexer ces territoires, et elle ne respecte pas le Conseil de sécurité. Le schéma, lui aussi, est clair : Poutine a intentionnellement choisi ce moment pour insulter la Charte qui énonce les principes que nous

défendons tous, collectivement, à savoir la souveraineté, l'intégrité territoriale et la paix et la sécurité. Il l'a fait pendant la semaine la plus importante pour l'ONU, la semaine de haut niveau.

Poutine a l'intention de commettre un acte que la Charte des Nations Unies a été expressément conçue pour empêcher : la tentative d'un État Membre de s'emparer du territoire d'un autre par la force. Nous savons que cela va se produire parce que cela est conforme à la stratégie bien rodée du Kremlin. La Russie organise des pseudo-référendums dans les zones contrôlées par l'armée russe et ses mandataires, obligeant les habitants à voter sous la menace des armes. Elle utilise ensuite ces référendums pour tenter de conférer un semblant de légitimité à ses tentatives d'annexion du territoire d'un autre État souverain.

L'empressement de la Russie à entreprendre et mener à bien ces tentatives d'annexion détruit même cette façade de légitimité. Alors que l'Ukraine parvient à reprendre le contrôle d'une plus grande partie de son territoire qui avait été illégalement saisi par la Russie et que de plus en plus d'atrocités commises par la Russie sont mises au jour, cette dernière s'empresse de jeter un voile sur ses pertes militaires et sur les crimes de guerre qu'elle a commis.

Nous savons que les résultats de ces pseudo-référendums ont été prédéterminés à Moscou. Ils ne sont en aucun cas une expression légitime de la volonté du peuple ukrainien. La volonté du peuple ukrainien se manifeste clairement chaque jour lorsqu'il se bat vaillamment pour son pays, lorsqu'il protège son intégrité territoriale et lorsqu'il défend sa souveraineté. Le peuple ukrainien a déjà démontré qu'il ne se soumettrait jamais à la domination russe. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent faire de même.

Je voudrais donc être bien claire : les États-Unis ne reconnaîtront jamais aucun territoire que la Russie tente de saisir ou d'annexer, selon ce qu'on affirme, et considéreront toujours ces territoires comme faisant partie de l'Ukraine. Nous rejetons sans équivoque les agissements de la Russie, et nous continuerons de collaborer avec nos alliés, nos partenaires et les pays animés du même esprit pour faire payer la Russie et apporter un appui sans précédent à l'Ukraine. La justice n'exige rien de moins. La protection de la Charte n'exige rien de moins.

Lors de nos nombreuses séances ici, au Conseil de sécurité, nous avons entendu des appels répétés au respect de la Charte. Il ne suffit toutefois pas d'appeler au respect de la Charte. Nous devons avoir le courage de la défendre. Cela signifie que nous devons défendre

l'Ukraine et les victimes des atrocités commises par la Russie. Cela signifie que nous devons avoir le courage de dénoncer les agressions et les tentatives éhontées d'expansion territoriale chaque fois que nous en sommes témoins. Cela signifie que nous devons montrer que nous nous soucions de la paix en exigeant que la Russie respecte la Charte. Faute de quoi, la Russie continuera de commettre des exactions.

La Russie a déclenché cette guerre, et j'espère que chaque membre du Conseil fera ce qu'il faut pour défendre le droit international et la Charte en demandant à la Russie d'y mettre fin dès maintenant. Le combat de l'Ukraine n'est pas seulement un combat pour sa survie, mais un combat pour la démocratie et les principes mêmes auxquels nous tenons tous. C'est pourquoi nous allons déposer un projet de résolution qui condamne ces simulacres de référendum, qui appelle les États Membres à ne pas reconnaître un quelconque changement de statut de l'Ukraine et qui oblige la Russie à retirer ses troupes de ce pays. Les pseudo-référendums russes, s'ils sont acceptés, ouvriront une boîte de Pandore que nous ne pourrions plus refermer. Nous demandons aux autres membres du Conseil de se joindre à nous pour réaffirmer notre attachement à la Charte et nous attaquer à ce défi.

Si la Russie décide de se dérober à son obligation de rendre des comptes au Conseil, nous nous tournerons alors vers l'Assemblée générale pour envoyer un message très clair à Moscou. Le monde doit s'unir et défendre la Charte des Nations Unies, faire montre de courage et appuyer la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Il s'agit de défendre la Charte. Il s'agit de défendre nos droits collectifs. Il s'agit également de garantir la paix et la sécurité pour chacun d'entre nous.

M. Hoxha (Albanie) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo pour ses informations toujours perspicaces et utiles.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je voudrais commencer mon intervention par la citation suivante :

« Ne croyez pas ceux qui cherchent à vous faire peur au sujet de la Russie, en criant qu'après la Crimée, ce sera le tour d'autres régions. Nous ne voulons pas la partition de l'Ukraine, nous n'en avons pas besoin ».

C'est ce qu'a déclaré le Président russe en 2014. Chacun pourra en juger par lui-même. Je doute toutefois que cela surprenne qui que ce soit puisque, depuis plus de neuf

mois, ce que nous entendons ici de la bouche de la délégation russe n'a rien ou peu à voir avec ce qui se passe sur le terrain. Il y a deux réalités parallèles.

Examinons maintenant de plus près ce qu'il est convenu d'appeler les simulacres de référendum, qui ont été organisés ces jours-ci par le Kremlin, qui use de tous ses stratagèmes. Après les dernières décisions qui ont envenimé la situation et la mobilisation partielle, la guerre s'est finalement invitée dans les foyers russes, et nous avons vu quelles ont été les réactions. Les Russes résistent, manifestent ouvertement et quittent le pays en masse pour échapper à la conscription, car ils ne savent pas pourquoi ils devraient mourir dans une guerre qu'ils ne veulent pas et ne comprennent pas.

Dans la ville de Kherson, les responsables électoraux ont fait du porte-à-porte, accompagnés par la police antiémeute. Il est bien connu que lorsqu'un scrutin se déroule sous la menace des armes, la procédure est plus rapide. Le soi-disant scrutin a eu lieu sur des bancs publics, dans des magasins et même dans les postes de police improvisés, plus connus dans le pays sous le nom de salles de torture, qui ont été utilisés à bon escient. Ailleurs, des portes ont été enfoncées pour faciliter le processus électoral, faisant peu de cas de ce moment solennel qu'est le vote et des règles et normes qui s'appliquent aux États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Pourtant, le résultat ne fait aucun doute. Le décompte des voix, effectué à Moscou avec un résultat déjà programmé, révélera que la population ne demande pas mieux que d'être dirigée par l'envahisseur russe. Compte tenu de la précipitation avec laquelle ces simulacres de référendum sont organisés, il est peu probable que ce spectacle convainque qui que ce soit, y compris les Russes eux-mêmes, de leur légitimité. Personne dans le monde ne prendra au sérieux les résultats d'un référendum organisé sous la menace des armes et dans des ruines.

Soyons clairs : les simulacres de référendum tenus à Louhansk, Donetsk, Zaporijia et Kherson n'ont rien à voir avec la démocratie, rien à voir avec le libre arbitre des Ukrainiens et rien à voir avec de quelconques normes électorales internationales. Il ne s'agit de rien d'autre qu'une répétition du même vieux scénario appliqué à la Géorgie et à la Crimée. Ils traduisent dans la réalité une tentative désespérée de dissimuler un échec et une tentative vaine de légitimer une conquête aux yeux d'un monde incrédule et profondément troublé. La

Russie projette la panique, et non la puissance, et instille la peur, et non la force.

Pourquoi une telle précipitation ? C'est parce que contre toute attente, l'armée ukrainienne est en train de repousser la Russie. On a dit aux Russes que tout se passait comme prévu. Cela n'a jamais été le cas. La Russie sait qu'elle subit de grosses pertes. Par conséquent, ce que j'ai déjà qualifié ici de référendums russes « à la chaîne » (voir S/PV.9104) a été rapidement mis en œuvre.

« Nous ne voulons pas d'autres territoires ukrainiens », déclarait le Président Poutine en 2014. L'appétit du Kremlin a soudainement grandi. Quatre nouveaux territoires sont au menu, qui représentent au moins 18 % du territoire ukrainien. Le droit international interdit à la force occupante de modifier les frontières. La Russie peut prétendre qu'elle n'a rien à voir avec ces projets, puisqu'ils ont été élaborés par les habitants de ces régions. Cependant, la réalité, aujourd'hui et dans un passé récent, démontre clairement que ce n'est pas vrai. À la mi-mars, les autorités d'occupation russes ont nommé des responsables administratifs à Kherson et à Zaporijia. Selon la loi ukrainienne, les chefs des administrations locales sont proposés par le Conseil des ministres ukrainien et nommés par le Président ukrainien, et non par des supplétifs russes.

Ces simulacres de référendum sont contraires à la Constitution ukrainienne. Un référendum peut être organisé par le Président ou le Parlement, ou sur une initiative citoyenne à condition que soient réunies les signatures valides d'au moins 3 millions d'électeurs inscrits, dont au moins 100 000 dans chaque région. En outre, la loi martiale actuellement en vigueur en Ukraine interdit la tenue d'élections ou de référendums, quels qu'ils soient. Enfin, nous avons nos propres documents. Selon l'article 3 a) de l'annexe à la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale, « toute annexion par l'emploi de la force du territoire ou d'une partie du territoire d'un autre État » constitue en soi un acte d'agression. Ces simulacres de référendum sont contraires à la Charte des Nations Unies, aux résolutions des organes de l'ONU et au droit international et foulent aux pieds les principes que la Russie s'est engagée à respecter en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, y compris lorsqu'elle menace d'utiliser des armes de destruction massive.

Comme l'a déclaré la semaine dernière le Premier Ministre Edi Rama à l'Assemblée générale (voir A/77/PV.12), nous condamnons fermement la guerre menée actuellement par la Russie et les simulacres

d'élections prémédités en Ukraine. Ces élections n'ont aucune légalité, aucune légitimité et aucune crédibilité, et l'Albanie ne les reconnaîtra pas. L'OSCE, l'autorité de surveillance des élections par excellence, a condamné ce qu'elle a qualifié de « référendums illégaux ».

De surcroît, les tentatives de comparer ces référendums avec d'autres situations, en faisant fi du contexte historique et politique, ne sont que du cynisme. Nous appelons tous les Membres de l'ONU, tous ceux pour qui les principes d'intégrité territoriale, de souveraineté et d'inviolabilité des frontières signifient quelque chose, à s'opposer aux agissements de la Russie, à condamner ces référendums et leurs résultats escomptés et à ne jamais reconnaître une quelconque tentative de vol du territoire ukrainien par la violence et la terreur.

Alors que la guerre se poursuit et que la Russie tente à la hâte de modifier la carte de l'Ukraine, la commission d'enquête sur l'Ukraine créée par le Conseil des droits de l'homme a conclu, sur la base d'éléments de preuve, que des crimes de guerre avaient été commis par la Fédération de Russie en Ukraine. La semaine dernière, le Procureur de la Cour pénale internationale (voir S/PV.9135) a déclaré au Conseil que les corps gisant dans les rues de Boutcha étaient bien réels, qu'il ne s'agissait pas d'une mise en scène. Des éléments de preuve attestant des crimes perpétrés en Ukraine sont minutieusement recueillis. Ces crimes ne seront pas prescrits et hanteront leurs auteurs jusqu'à leurs derniers jours sur terre.

En outre, nous, au Conseil de sécurité, ne pouvons rester sans réaction. Comme nous l'avons entendu de la délégation des États-Unis, nous avons élaboré ensemble un projet de résolution pour condamner les simulacres de référendum, dont le texte a été communiqué aux membres du Conseil. Les frontières ne peuvent pas être modifiées pour contenter l'appétit de la Russie, et l'Ukraine n'est pas, et ne saurait être, la Russie. Il nous faut rester unis et continuer d'aider l'Ukraine à se défendre et à récupérer son territoire.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, et le Président Zelenskyy, de sa déclaration.

Le Président de l'Ukraine a employé l'expression « simulacres de référendum ». L'Irlande est tout à fait d'accord. Nous condamnons les simulacres de référendum qui sont organisés sur le territoire ukrainien occupé, par la Russie ou ses intermédiaires. Quiconque

a foi dans les principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, consacrés par la Charte des Nations Unies, quiconque est vraiment attaché à leur application ne peut que faire de même.

Pourquoi ? Parce que ces référendums, ces simulacres de référendum, sont à la fois illégaux et illégitimes. Ils sont illégaux car ils vont à l'encontre de la Charte des Nations Unies et des obligations de la Russie en vertu du droit international, y compris le droit de l'occupation. Ils vont également à l'encontre de la Constitution ukrainienne, qui prévoit une base juridique pour tout référendum qui aurait une incidence sur les frontières territoriales de l'Ukraine. Ils sont illégitimes car ils ne reflètent pas la volonté populaire ou librement exprimée du peuple ukrainien.

Comme nous l'avons entendu plus tôt dans cette salle, plus de 1 million d'habitants de ces territoires occupés ont été transférés en Russie, en conséquence de l'invasion militaire russe, y compris par déportation forcée. Par ailleurs, plus de 7 millions de personnes sont déplacées en Ukraine à cause de la guerre.

Les référendums de ce genre ne nous dissuaderont jamais de soutenir le peuple ukrainien. Nous refusons la loi du plus fort. De plus, les référendums n'auront pas le moindre effet juridique ou politique sur le statut de la centrale nucléaire de Zaporijia ou d'autres installations nucléaires ukrainiennes. Ces référendums sont un stratagème cynique, monté non seulement pour saper un peu plus la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, mais aussi pour tenter de réinitialiser une guerre injustifiée. Il s'agit d'un accaparement flagrant de terres en vue de redéfinir des zones de l'Ukraine comme faisant partie de la Russie ; je le répète : un accaparement flagrant de terres.

L'Ukraine a durement gagné son indépendance. Elle a suivi un itinéraire difficile pour s'établir comme démocratie souveraine, sans ingérence étrangère. Elle s'en tient courageusement à ce choix, contre vents et marées. L'Irlande condamne en particulier les menaces nucléaires de la Russie, et toutes les menaces nucléaires, explicites ou implicites, en toutes circonstances.

L'Irlande appelle une fois encore la Russie à mettre immédiatement fin à son agression, à respecter ses obligations en vertu du droit international et à retirer sans condition toutes ses forces du territoire souverain de l'Ukraine. Comme tous les autres peuples du monde, le peuple ukrainien, qui subit les effets dévastateurs de cette guerre, ne mérite pas moins.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : J'interviendrai très brièvement. Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Comme le Ministre indien des affaires extérieures l'a déclaré au Conseil de sécurité à la précédente séance sur ce sujet (voir S/PV.9135), la trajectoire du conflit ukrainien est profondément préoccupante pour la communauté internationale. L'Inde n'a cessé d'appeler à la cessation immédiate des hostilités et insiste sur la nécessité de régler le conflit en cours par le dialogue et la diplomatie. Le Premier Ministre Modi l'a également affirmé sans ambiguïté lors de sa rencontre avec le Président Poutine en marge du récent sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération tenu à Tachkent. Nous sommes convaincus que l'ordre mondial doit être ancré dans le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

L'approche indienne du conflit en Ukraine restera centrée sur l'humain. Pour notre part, nous apportons à la fois une aide humanitaire à l'Ukraine et un appui économique à certains de nos voisins du monde du Sud qui sont en détresse économique, abasourdis par la flambée des prix de l'alimentation, du carburant et de l'engrais, due au conflit en cours.

Dans l'immédiat, il faut mettre un terme au conflit en Ukraine et revenir à la table des négociations. La guerre a déjà fait d'innombrables morts et infligé bien des souffrances à la population, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, sans compter les millions d'individus qui se sont retrouvés sans domicile et contraints de trouver refuge dans les pays voisins. Nous devons tous travailler ensemble pour que cela finisse au plus tôt.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Nous nous joignons aux autres orateurs et oratrices pour exprimer notre vive inquiétude au sujet de l'agression russe en cours contre l'Ukraine, qui se déroule en violation des principes fondamentaux du droit international, s'agissant en particulier de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de la reconnaissance des États. Nous estimons que l'invasion de l'Ukraine porte atteinte aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et n'est pas compatible avec les normes qui guident depuis quelque temps les relations entre États et ont donné de l'endurance au système international.

Comme l'ont confirmé plusieurs chefs d'État et de gouvernement durant le débat général de l'Assemblée générale, qui vient de s'achever, la guerre a une incidence palpable sur la vie de millions de personnes dans le monde entier. Ils veulent que cette guerre et tant d'autres prennent fin dès que possible pour que règne la paix. Nous mettons donc en garde contre les discours enflammés et les réflexions à voix haute qui menacent de l'emploi d'armes nucléaires, étant donné que cela ne peut aboutir qu'au noir abîme d'une catastrophe nucléaire, dont nul ne ressortirait vainqueur. Nous exhortons tous les camps à faire preuve d'une retenue exemplaire dans ce qui ressemble jusqu'à présent à une guerre conventionnelle.

Le Ghana est particulièrement préoccupé par le référendum en cours dans les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia. Nous déplorons les tentatives de désintégrer l'autorité légitime du Gouvernement ukrainien sur le territoire de son État. Comme nous l'avons entendu, le processus du référendum peut difficilement être décrit comme libre, régulier ou démocratique, ni comme reflétant la volonté du peuple ukrainien.

Nous réaffirmons notre position fondée sur les principes contre l'acquisition de territoires par la menace ou l'emploi de la force. Nous ne pouvons pas continuer à vivre dans des univers parallèles et, par conséquent, nous encourageons vivement la communauté internationale à faire peser tout le poids de sa volonté pour former un rempart contre de telles pratiques, qui ont une propension à défaire la stabilité mondiale ténue que nous avons actuellement.

Nous notons avec préoccupation l'augmentation regrettable du nombre de victimes parmi le personnel humanitaire, alors que les combats se poursuivent dans l'est et le sud de l'Ukraine. Si un cessez-le-feu n'est pas conclu immédiatement, l'escalade des affrontements militaires aura de terribles conséquences pour tous. Nous réitérons donc notre appel à la cessation immédiate des hostilités. Nous appelons également les parties à s'abstenir de prendre les civils pour cible et de détruire les infrastructures civiles, conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous exhortons la Fédération de Russie, qui essaie souvent de faire tenir ses opérations spéciales dans le cadre du droit international, à respecter la souveraineté de l'Ukraine et à retirer ses troupes des frontières internationalement reconnues de sa voisine.

Afin de préserver la paix et la sécurité internationales, nous devons d'urgence approfondir l'action diplomatique et élargir les efforts internationaux pour désamorcer les tensions mondiales qui sont à la hausse, en vue de faciliter un règlement pacifique du conflit. La situation en Ukraine renforce l'impératif d'un Conseil réformé et prompt à réagir qui soit à même de contrer toutes les menaces à la paix et à la sécurité internationales, d'où qu'elles viennent. En attendant ces réformes si nécessaires, nous devons continuer de travailler ensemble pour trouver des moyens pragmatiques de remédier aux problèmes qui se posent à notre sécurité collective.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Je me félicite de la participation du Président Zelenskyy à la séance d'aujourd'hui.

L'organisation par la Russie de simulacres de référendum dans les régions ukrainiennes de Donetsk, Louhansk, Zaporijia et Kherson est une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui à l'ONU, ce processus est à la fois illégal et illégitime. Il s'agit d'une campagne de propagande éhontée visant à justifier la présence illégale de la Russie sur le territoire souverain de l'Ukraine. Nous avons déjà vu cette tactique du référendum utilisée par la Russie, en Crimée. Nous assistons au même scénario aujourd'hui : désinformation, intimidation et mensonge.

Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères de mon pays au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9135), nous savons que le Président Poutine prévoit de falsifier le résultat des référendums. Ces régions ont voté à une écrasante majorité pour rejoindre l'Ukraine au moment de son indépendance en 1991 et ont soutenu le Président Zelenskyy en 2019. Lorsqu'ils ont pu voter librement, les habitants de ces zones ont fait un choix clair : faire partie d'une Ukraine libre, indépendante et démocratique.

Depuis l'invasion, la Russie contrôle ces régions par le recours à la violence, à la torture, à la filtration et à la déportation forcée. Nous avons tous vu les images de soldats armés de fusils-mitrailleurs faire du porte-à-porte avec des urnes, obligeant les Ukrainiens à participer. Aucun référendum organisé dans ces conditions, sous la menace d'une arme à feu, ne peut prétendre être libre ou régulier. Et l'idée même qu'un référendum sur une question fondamentale puisse être organisé avec

un préavis de trois jours en pleine zone de guerre est franchement grotesque.

Nous devons tous rejeter sans équivoque ces actions illégitimes et les tentatives russes d'annexer illégalement le territoire ukrainien, et appuyer le projet de résolution présenté aujourd'hui par les États-Unis et l'Albanie.

Le moment est critique. Il n'y a pas de juste milieu. Aucun Membre de l'ONU ne doit fermer les yeux sur le fait que la Russie est en train de piétiner les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Si nous laissons la Russie croire qu'elle peut modifier des frontières souveraines par la force, c'est tout le système sur lequel nous fondons notre sûreté et notre sécurité communes qui est menacé.

Ces simulacres de référendums, ainsi que la décision de Poutine de mobiliser des hommes russes pour combattre dans sa guerre illégale, sont autant d'aveux de l'échec de son invasion. Au lieu d'envoyer des milliers de ses propres citoyens à la mort et d'infliger de nouvelles destructions à l'Ukraine, il devrait mettre fin à cette guerre insensée aujourd'hui.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Le Brésil partage les préoccupations exprimées concernant les référendums organisés dans certaines régions d'Ukraine. Dans les conditions actuelles, c'est une étape de plus qui mène à une escalade du conflit. Loin d'exprimer la volonté des populations des régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia, ces référendums éloignent encore plus la perspective de négociations de paix.

La Charte des Nations Unies et les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaissent le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à décider librement de leur statut politique. C'est un principe fondamental du droit international, qui constitue la base même de la légitimité des États.

La tenue de référendums a souvent été le moyen choisi par les peuples pour exprimer leur libre arbitre, notamment dans le contexte de la décolonisation. Les résolutions du Conseil ont défini le recours à cet outil comme une pratique légitime pour se prononcer sur des questions de souveraineté et d'intégrité territoriale. Sa validité dépend toutefois de certaines conditions. Il n'est pas raisonnable de supposer que les populations dans des zones en conflit sont en mesure d'exprimer

librement leur volonté. La pratique internationale recommande que les référendums sur des questions de souveraineté soient menés de manière transparente, sans restriction à la liberté d'expression et avec la possibilité d'un contrôle par des observateurs indépendants. Cela ne semble pas être le cas pour les régions d'Ukraine que j'ai mentionnées. Le Brésil défend les principes du respect de l'intégrité territoriale et de l'unité politique des États souverains et indépendants.

Nous appelons de nouveau à un cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture de négociations de paix. Les accords d'Istanbul conclus en juillet et les échanges de prisonniers de la semaine dernière sont des signes positifs qui démontrent l'importance de la diplomatie pour réduire les souffrances humaines résultant du conflit. Ces avancées, bien qu'extrêmement utiles, sont insuffisantes. Il est essentiel que les parties s'abstiennent d'adopter des mesures susceptibles d'entraîner une escalade des hostilités, y compris sur le plan rhétorique. L'heure est à la retenue et au pragmatisme.

Nous considérons que le Conseil de sécurité est avant tout une plateforme de négociation et de dialogue. À ce jour, nous avons collectivement échoué à trouver des solutions créatives au conflit. La négociation et le dialogue, prônés par la plupart des membres dans leurs interventions au cours des sept derniers mois, présupposent une volonté d'écoute. Nous devrions peut-être nous demander dans quelle mesure nous sommes sensibles aux préoccupations des autres, en particulier à la vie des personnes sur le terrain, qui doit passer avant toute considération politique.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé et le Président Zelenskyy de ses observations à l'occasion de la présente séance.

Nous avons suivi avec attention les informations concernant l'organisation de référendums dans les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia. La résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale dispose expressément que toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous exhortons donc tous les États à s'abstenir de toute action visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ou de tout autre pays. Nous réaffirmons que, conformément au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies,

toute tentative visant à modifier des frontières par la menace ou l'emploi de la force ou de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies constitue une violation du droit international.

Nous défendons le droit à l'autodétermination des peuples, tel qu'énoncé dans la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, qui dispose également, dans son annexe, que la jouissance et l'exercice de ce droit ne doivent pas être considérés

« comme autorisant ou encourageant une action, quelle qu'elle soit, qui démembrerait ou menacerait, totalement ou partiellement, l'intégrité territoriale... de tout État souverain et indépendant. »

En résumé, la position du Mexique à cet égard reste conforme à la résolution 68/262 de l'Assemblée générale et, compte tenu de la gravité de l'environnement dans lequel ces prétendus référendums se sont tenus, nous réitérons notre appel à entamer d'urgence un dialogue entre les parties, à renforcer les canaux diplomatiques dans le but de promouvoir des mesures de confiance, et à ouvrir de nouveaux espaces de médiation propres à aboutir à une cessation des hostilités.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a pris note de l'évolution récente de la situation en Ukraine, et nous avons écouté avec attention les vues exprimées par les parties à cet égard. Notre position et la voie que nous préconisons pour appréhender et traiter la question ukrainienne est claire et cohérente : la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être honorés, les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux, et tous les efforts visant un règlement pacifique de la crise doivent être appuyés. La Chine, qui s'est toujours rangée dans le camp de la paix, est attachée à promouvoir la paix et le dialogue, et nous entendons continuer de jouer un rôle constructif.

Durant le débat général de l'Assemblée générale, qui vient de s'achever, nombre de dirigeants se sont dits inquiets de la prolongation et de l'élargissement de la crise en Ukraine, ainsi que de ses retombées, et ont appelé au dialogue et à la négociation pour mettre fin aux hostilités et gérer les incidences négatives de l'onde de choc de cette crise.

Les derniers faits nouveaux nous rappellent une fois de plus que la paix est l'aspiration de tous. Les affrontements entre blocs, l'isolement politique, les

sanctions et les pressions ne peuvent que finir dans l'impasse. Ce qu'il faut faire, c'est inciter les parties à ouvrir la porte à un règlement politique dans les meilleurs délais, à tenir compte de leurs préoccupations respectives légitimes dans les négociations et à mettre toutes les options viables sur la table. La signature de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a montré que, même en situation de conflit, la diplomatie peut donner des résultats et susciter l'espoir.

Nous devons faire respecter l'ordre international fondé sur le droit international et adhérer aux normes fondamentales de relations internationales ancrées dans les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, lesquels ne doivent pas être réduits à des slogans politiques. Au cœur du mécanisme de sécurité collective, le Conseil de sécurité doit tirer le plein parti des outils de médiation prévus à la Charte et garder le cap qui s'impose pour mener à un cessez-le-feu et à des pourparlers de paix. En particulier, il doit prendre des mesures constructives et responsables pour créer les conditions d'une solution politique et ouvrir l'espace requis dans ce sens. La Chine entend œuvrer avec tous les pays épris de paix pour continuer de déployer d'inlassables efforts afin de désamorcer la situation et de régler la crise.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, de son exposé sur la situation tragique en Ukraine.

Nous exprimons de nouveau toute notre sympathie à tous les Ukrainiens qui subissent les ravages physiques, psychologiques et économiques de la guerre.

Nous sommes très préoccupés par les informations concernant les référendums organisés à Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia, et l'incidence qu'ils sont voués à avoir sur le statut de l'Ukraine en tant que Membre de l'ONU, ainsi que sur la paix et la sécurité internationales.

Le Secrétaire général l'a clairement affirmé :

« Toute annexion du territoire d'un État par un autre État par la menace ou le recours à la force constitue une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international » (S/PV.9135, p. 2).

Voilà la vérité fondamentale que la Fédération de Russie et tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent respecter.

Ces référendums vont compromettre les perspectives d'un règlement négocié de paix à plus long terme. En tentant de créer un fait accompli, ils vont encourager ceux qui misent de plus en plus sur le renforcement d'alliances armées en préparation à une guerre.

Et si cela n'était pas suffisamment alarmant, nous avons entendu des menaces crédibles de recours à des armes de destruction massive. Pour éviter un désastre imminent, le Kenya appelle à cesser immédiatement les hostilités et à renoncer à toute tentative de modifier unilatéralement des frontières internationalement reconnues. Nous nous réunissons fréquemment pour des séances d'information, des débats et des consultations sur la situation en Ukraine alors que la situation économique et les conflits s'aggravent dans différentes parties du monde. Hélas, les acteurs les plus puissants se consacrent bien davantage à ce conflit en Europe qu'à toute autre crise. Il semble que la mise en œuvre de réformes et politiques dont nous savons tous qu'elles sont nécessaires suscite peu d'intérêt et, du fait de la guerre, moins d'unité encore.

Des mesures audacieuses sont requises pour éliminer l'insécurité alimentaire extrême, voire la famine, qui sévit dans le monde. À titre d'exemple, selon les calculs du Programme alimentaire mondial (PAM), les prix des engrais ont plus que doublé en Afrique de l'Est au cours de l'année écoulée, en particulier depuis l'invasion de l'Ukraine. Les prix des carburants se sont également envolés. Le PAM calcule que, en glissement annuel, cela se traduira par une baisse de 16 % de la production céréalière, soit 7,2 millions de tonnes. Dans une région qui subit déjà l'insécurité alimentaire, le nombre de personnes souffrant de la faim augmentera en conséquence de près de 7 millions. La même situation est observée dans d'autres régions.

Tous les acteurs doivent réagir face à la crise mondiale de l'insécurité alimentaire ; c'est une question de vie ou de mort. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et l'accord visant à garantir l'exportation sans entrave de denrées alimentaires et d'engrais russes vers les marchés mondiaux étaient un début prometteur.

Il est impératif que les institutions qui font respecter les sanctions veillent à ce que tous les obstacles qui n'étaient pas intentionnels soient levés. Les divers rapports sur les effets indésirables sur les banques, les assurances, les transports et autres mécanismes d'appui cruciaux sont amplement suffisants.

Nous exhortons également les grands producteurs de céréales et d'engrais à éviter d'accumuler des stocks et de dénoncer les contrats de livraison. Les projets en cours visant à créer des mécanismes d'urgence à cet égard pourraient nuire gravement à la sécurité alimentaire mondiale.

Nous demandons instamment que tout effort mené pour concevoir et déployer des mécanismes de sécurité alimentaire et énergétique d'urgence n'aille pas sans planifier la transformation des systèmes alimentaires dans les régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Il s'agirait en particulier d'investir comme il convient pour accroître fortement la productivité agricole, notamment en Afrique.

S'y employer est crucial pour prévenir les cycles de crises humanitaires et la diminution des financements fournis par les donateurs pour répondre aux pires d'entre elles. Cela permettra également d'investir dans des systèmes alimentaires résistants aux changements climatiques à un moment où les effets catastrophiques de ces derniers sont ressentis dans de multiples régions. Enfin, une augmentation de la production et des capacités de stockage, associée à des infrastructures de transport idoines, entraînera une baisse des prix des denrées alimentaires et, partant, une stabilité politique accrue.

Le système multilatéral ne peut perdurer dans sa configuration actuelle. Les grandes puissances sont tellement déterminées à protéger et projeter leurs intérêts et leurs préoccupations en matière de sécurité qu'elles semblent incapables d'agir dans l'intérêt général des Nations Unies.

Aujourd'hui, la vérité incontestable est qu'être Membre de l'Organisation ne fournit plus de protection suffisante. La Charte était censée nous garantir l'égalité, mais nous sommes gouvernés par la logique délétère résumée dans cet adage :

« La question de la justice n'entre en ligne de compte que lorsque des pouvoirs équivalents sont en présence, que les puissants s'arrogent tout ce qu'ils peuvent s'arroger, et que les faibles subissent tout ce qu'ils doivent subir. »

L'heure est venue de s'employer à transformer véritablement les institutions mondiales, Conseil de sécurité compris. L'heure est venue de faire de l'inclusion et de l'équité une réalité. Nous pouvons commencer par les règles de procédure du Conseil et finalement, apporter des changements à la Charte. Les réformes ne doivent pas se limiter à donner un siège à d'autres grandes puissances. L'histoire montre clairement que la voix et la présence des pays en développement qui n'ont aucun intérêt militaire majeur à protéger au niveau régional ou international doivent être considérablement renforcées. Un multilatéralisme fondé sur le principe selon lequel

les puissants imposent ce qu'ils peuvent alors que les faibles souffrent comme ils le doivent n'offre qu'une maigre protection contre le fléau de la guerre, comme nous en sommes tous témoins aujourd'hui.

Le Kenya réaffirme une fois de plus sa reconnaissance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, de ses mises à jour.

Alors que la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale de cette année vient de s'achever, nous gardons à l'esprit un message retentissant que nous avons entendu de la bouche de nombreux dirigeants mondiaux : le monde veut la paix en Ukraine. Il semble cependant que nous nous éloignons davantage de cet objectif commun de paix et de stabilité. Les référendums en cours compliquent plus encore les efforts visant à régler ce conflit par des moyens pacifiques. Pour être crédible et durable, tout processus dont le but est de nous rapprocher de la paix doit être inclusif, et l'ensemble des parties doivent s'abstenir de tout acte de nature à compromettre les perspectives d'un dialogue constructif.

Nous soulignons de nouveau la nécessité de respecter les principes d'intégrité territoriale, de souveraineté et d'indépendance, qui sont au cœur de la Charte des Nations Unies et sont le fondement de relations constructives entre États. Ces principes protègent tous les États de manière égale, qu'ils soient grands ou petits, et ensemble, nous devons veiller à ce qu'ils ne soient pas affaiblis. Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer dans la quête de la paix en préservant ces principes, en privilégiant le règlement pacifique des différends et en maintenant la paix et la sécurité internationales. Nous rappelons à cet égard la déclaration commune adoptée par les membres permanents du Conseil en janvier 2022, dans laquelle ils affirment qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée.

Ces derniers mois, les parties ont progressivement pris des mesures qui ont permis d'obtenir des résultats tangibles et positifs sur des questions concrètes. Nous félicitons à cet égard l'ONU et les autres acteurs qui ont facilité ces contacts constructifs. Plus récemment, ces efforts ont abouti à des échanges de prisonniers avec l'aide de la Türkiye et de l'Arabie

saoudite et à des accords sur les exportations de céréales et d'engrais, qui ont permis d'atténuer la pression sur l'approvisionnement alimentaire mondial et les prix des denrées alimentaires.

Ces accords peuvent donner lieu à d'autres avancées. Par ailleurs, les échanges directs dont ils sont l'aboutissement peuvent contribuer à apaiser les tensions et ouvrir la voie au règlement du conflit. À cette fin, il faut aider les parties à avancer vers le dialogue et à éviter toute nouvelle escalade. Nous soulignons une fois de plus que toutes les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international et du droit international humanitaire.

La guerre dure depuis plus de sept mois sans montrer le moindre signe d'apaisement. Durant cette période, près de 14,5 millions de personnes ont été forcées de fuir leurs maisons, dont plus de 7 millions sont actuellement déplacées dans toute l'Europe. Le coût humanitaire est considérable, plus de 17 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire.

Il est plus que temps de mettre un terme à ce conflit. À cette fin, nous soulignons de nouveau l'importance d'une cessation immédiate des hostilités dans toute l'Ukraine. En outre, il est essentiel de poursuivre et d'élargir les interactions positives entre les parties pour que nous puissions enfin sortir de cette période de vives tensions dans le monde. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est instaurer une paix durable, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de son exposé.

Ces derniers jours, nous avons tous vu les images de soldats russes armés faisant du porte-à-porte dans les zones occupées de l'Ukraine pour collecter les bulletins de vote dans le cadre d'un prétendu référendum sur l'adhésion à la Russie. C'est un prétexte fallacieux qu'utilise l'agresseur, la Russie, pour tenter d'annexer d'autres régions ukrainiennes.

Je vais être claire : l'Ukraine n'a pas autorisé ces référendums, et la Norvège rejette ces machinations russes dans les régions ukrainiennes occupées. Le résultat annoncé par la Russie, quel qu'il soit, sera contraire au droit international, n'aura aucun effet juridique et ne changera rien à la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Il est également clair qu'aucune acquisition de territoires par la force ne doit être reconnue comme légale et qu'aucune assertion par la Russie quant à

l'annexion de territoires n'enlèvera à l'Ukraine le droit de défendre sa terre. Tous les États, y compris la Russie, ont l'obligation, au titre de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, et de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques.

L'annonce par la Russie de la mobilisation des réservistes est une autre source de profonde préoccupation. Elle constitue une escalade dangereuse qui ne fera qu'aggraver les souffrances des populations dans toutes les régions de l'Ukraine.

Des horreurs indicibles ont été révélées à Boutcha, à Izioum et dans d'autres régions occupées par les forces russes. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a conclu, dans sa mise au point de vendredi, que des crimes de guerre avaient été commis en Ukraine par la Russie. L'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées, sans faire de distinction entre les civils et les combattants ou les adultes et les enfants, a causé des dommages et des souffrances considérables. La Commission a également conclu que des actes de torture avaient été commis et des mauvais traitements infligés durant des détentions illégales et que des soldats russes avaient commis des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Les victimes étaient âgées de 4 à 82 ans. La Commission a établi que des enfants avaient été violés, torturés et détenus illégalement. La Norvège condamne ces actes avec la plus grande fermeté et demande que leurs auteurs soient traduits en justice.

Cette guerre a des conséquences terribles sur le peuple ukrainien, qui sont maintenant ressenties dans le monde entier. Nous devons nous employer d'urgence à y mettre fin.

La Norvège appuie pleinement les bons offices du Secrétaire général et, le moment venu, elle soutiendra fermement les efforts de l'ONU visant à consolider et pérenniser la paix.

Les Ukrainiens défendent des valeurs universelles et leur propre indépendance au prix de leur vie. L'Ukraine peut compter sur l'appui continu de la Norvège.

La Russie doit mettre fin à la guerre et retirer pleinement, immédiatement et inconditionnellement ses forces et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine. La Norvège répète qu'elle ne reconnaîtra jamais ces prétendus référendums, et elle reste attachée à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je salue la participation à cette séance du Président Zelenskyy. Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé.

Nous sommes préoccupés par les nombreux signaux qui laissent présager un durcissement de la guerre en Ukraine. Nous avons entendu, pendant le débat général de l'Assemblée générale, la plupart des dirigeants du monde appeler avec emphase à la négociation en vue de trouver une solution durable à la situation en Ukraine. Nous ne cesserons d'appeler à la désescalade. Les parties doivent s'abstenir de toute attitude de nature à jeter de l'huile sur le feu et privilégier les issues pouvant garantir une coexistence pacifique.

La Charte des Nations Unies, qui constitue le ciment de notre vivre-ensemble, doit être la boussole de toutes les parties dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque membre de la communauté internationale.

Nous appelons les parties à tout mettre en œuvre pour une reprise sans condition des négociations en vue de mettre fin à la guerre. La situation humanitaire ne cesse de se dégrader, et l'onde de choc de la guerre ne cesse de s'élargir, suscitant toujours plus de morts et de désolation.

Mon pays exhorte les parties à cesser toute rhétorique outrancière de nature à envenimer la belligérance et à agiter le recours aux armes de destruction massive.

Pour terminer, nous appelons une fois de plus les parties à faire taire les armes et à saisir chaque opportunité pour rechercher la paix. Nous soutenons les différentes initiatives, aussi bien bilatérales que multilatérales, visant un dialogue constructif et une paix durable entre les parties.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Comme les membres du Conseil le savent, des référendums sur l'adhésion à la Fédération de Russie ont été organisés dans la République populaire de Donetsk et la République populaire de Lougansk, ainsi que dans les régions de Kherson et de Zaporojie. Les résultats officiels seront annoncés dans les prochains jours. Il s'agit d'un événement très attendu par les habitants du Donbass. Il devrait apporter la paix sur leurs terres, paix qu'ils n'ont pas vue depuis huit ans. Pendant tout ce temps, la population de ces régions a vécu dans la crainte permanente de perdre la vie. Tout au long de ces années, les pilonnages de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk ont tué une dizaine de personnes

par semaine, dont des enfants. Quant aux habitants des régions de Kherson et de Zaporojie, ils pourront enfin avoir la certitude que personne ne les privera de leur droit de parler russe et n'empêchera leurs enfants de suivre un enseignement en langue russe. Ils sauront avec certitude que le Jour de la victoire, qui est une fête sacrée pour nous tous, ils pourront rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu les nazis pour libérer leurs terres plutôt qu'à celles et ceux qui ont collaboré avec eux et commis des crimes odieux.

À partir de 2014, Kiev s'est engagé, avec l'appui de l'Union européenne et des États-Unis, dans une démarche délibérée d'extermination physique des personnes indésirables de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk, des citoyens ukrainiens soit dit en passant. Personne n'a levé le petit doigt pour forcer les autorités de Kiev à respecter les Accords de Minsk, qui garantissaient la sécurité des populations de ces républiques et leur avenir digne au sein de l'Ukraine. Je voudrais rappeler que les Accords de Minsk prévoyaient un cessez-le-feu, un dialogue direct entre Kiev et le Donbass et l'octroi d'un statut spécial au Donbass par l'adoption d'une nouvelle constitution.

Les autorités de Kiev ont cyniquement foulé aux pieds tous ces accords et violé la résolution 2202 (2015). Les délégations occidentales n'ont pas seulement omis de les condamner, elles les ont secrètement appuyées. Sans cette connivence et cette hypocrisie criminelles, si l'Occident avait fait en sorte que ses protégés de Kiev respectent les droits humains fondamentaux et respectent leur peuple et son droit à la vie, notre opération militaire spéciale n'aurait pas été nécessaire.

Les autorités ukrainiennes ont ouvertement affirmé que les habitants russes et russophones de ces territoires étaient des « sous-hommes » et des « créatures ». Lors d'un entretien réalisé en août 2021, Volodymyr Zelenskyy a conseillé à toutes celles et tous ceux qui se considèrent comme russes et qui aiment la langue russe de quitter l'Ukraine pour la Russie, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de leurs enfants. Aujourd'hui, les personnes qui vivent dans les régions du Donbass, de Kherson et de Zaporojie suivent sa recommandation cynique. Elles rentrent chez elles, emportant avec elles les terres où leurs ancêtres ont vécu pendant des siècles.

Ce qui a également joué un rôle, c'est le fait que nous avons pu éviter aux habitants de la Crimée, qui ont choisi de retourner en Russie en 2014, de subir le tragique

scénario du Donbass. À l'époque, nous avons entendu les mêmes accusations d'agression et d'annexion. Au cours de ces huit années, la vie en Crimée a changé pour le mieux. Les gens ne craignent plus pour leur vie. L'économie est florissante et les infrastructures se développent. Depuis toutes ces années, nous investissons dans le développement de cette région, et nous ferons de même avec le Donbass et d'autres territoires dont Kiev tente de causer la ruine.

Je sais que nos anciens partenaires occidentaux ne nous écouteront pas, ou plutôt qu'ils feront semblant de ne pas nous avoir entendus. Mais je dirai que les référendums se sont déroulés dans des conditions de transparence exceptionnelle et que toutes les normes électorales ont été pleinement respectées. C'est un fait incontestable, quels que soient les efforts déployés par Kiev et par ses parrains occidentaux pour affirmer le contraire. Une centaine d'observateurs indépendants provenant de 40 États ont surveillé le déroulement du scrutin. Ils font volontiers part de leurs impressions dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ils disent notamment avoir été surpris de constater à quel point les habitants des régions de la République populaire de Donetsk, de la République populaire de Lougansk, de Kherson et de Zaporojie étaient enthousiastes à l'idée de participer à ces référendums, et depuis combien de temps ils les attendaient.

Malheureusement, nos anciens partenaires occidentaux ne pourront pas entendre ces réactions dans les reportages des médias occidentaux. Ils ne verront pas non plus d'images d'interviews avec les habitants de ces régions. Les États occidentaux ont déclaré dès le départ qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats de ces référendums. Ils ont mobilisé toute la puissance de leur machine de propagande pour dénigrer ces votes. Nous ne sommes pas surpris par les mensonges propagandistes selon lesquels les habitants auraient été forcés à voter et auraient été torturés pendant des jours pour qu'ils votent en faveur de l'adhésion à la Russie. La Ministre fédérale allemande des affaires étrangères, Annalena Baerbock, a déclaré qu'on leur « tirait dessus » et qu'ils étaient « violés, puis contraints de cocher la case sur le bulletin de vote tandis que des soldats armés de Kalachnikovs se tenaient à côté d'eux ». Apparemment, ils ont voté même après qu'on leur a tiré dessus et qu'ils ont été violés. Quant aux soldats qu'on a pu voir à la télévision, ils protégeaient les participants aux référendums contre les provocations probables de la partie ukrainienne.

Outre leur propagande, les forces armées ukrainiennes ont déployé toute la puissance de leur machine militaire, ou plutôt de la machine militaire occidentale, en intensifiant les tirs d'artillerie sur les villes où se tenaient

les référendums afin de semer la panique parmi la population, dans une vaine tentative de perturber le scrutin.

L'hystérie alimentée par les délégations occidentales, encore aujourd'hui au Conseil de sécurité, prouve que l'expression directe de la volonté du peuple a cessé depuis longtemps d'être un critère de choix démocratique. L'autodétermination n'est considérée comme un choix démocratique que si l'Occident l'approuve. De manière générale, le modèle occidental de la démocratie est devenu celui d'une minorité libérale qui dicte sa volonté à la majorité conservatrice. Cette négation du droit à la non-conformité non libérale et non russophobe ne vaut pas seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour ses alliés du bloc occidental. Pas plus tard qu'avant-hier, la Cheffe de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a ouvertement menacé l'Italie, déclarant qu'il y aurait des conséquences si les résultats de l'élection dans ce pays ne plaisaient pas à Bruxelles. La Hongrie figure déjà sur la liste noire.

Et s'agissant des candidats à l'adhésion à l'Union européenne, c'est la Serbie qui souffre le plus. Malgré le fait qu'elle a toujours été solidaire de la Russie, la Serbie est aujourd'hui forcée à adopter une position antirusse et à appuyer l'imposition de sanctions contre mon pays, ce qui aura des effets dévastateurs sur l'économie serbe. Voici un exemple récent : l'Ambassadeur des États-Unis à Belgrade a exigé des explications de la part de la partie serbe concernant le plan de consultations entre les Ministères des affaires étrangères russe et serbe qui a été signé en marge de la semaine de haut niveau. Qu'est-ce, sinon un diktat néocolonialiste ?

Lorsqu'elles privent les habitants du Donbass et des territoires libérés de l'Ukraine de leur droit à l'autodétermination, les délégations occidentales font preuve d'un double poids, deux mesures flagrant. Les plus ardents détracteurs des référendums organisés dans les régions du Donbass, de Kherson et de Zaporojie étaient autrefois parmi les premiers à appuyer l'indépendance du Kosovo. Ils avaient coutume de dire que le territoire du Kosovo avait le droit de faire sécession de la Serbie en cas de menace réelle de violation grave des droits des Albanais du Kosovo. Ils appelaient cela la « sécession corrective ». J'insiste sur le fait qu'il ne s'agissait pas de simples affirmations, mais de la position juridique officielle adoptée par les États occidentaux à la Cour internationale de Justice en 2008, même si, à ce moment-là, les Albanais du Kosovo n'avaient pas été exposés à une quelconque menace depuis un certain temps. La Yougoslavie n'existait déjà plus, et la Serbie, qui avait été bombardée par l'OTAN, avait des contingents étrangers stationnés en tant que forces de maintien de la paix.

Contrairement à la Crimée, à la République populaire de Donetsk, à la République populaire de Lougansk, à Kherson et à Zaporojie, aucun référendum n'a été organisé au Kosovo. Il n'y a pas eu de libre expression de la volonté du peuple. Il n'y a eu qu'une déclaration d'indépendance adoptée par un organe autonome qui a clairement outrepassé ses attributions. Néanmoins, pour l'Occident, cela était suffisant pour reconnaître l'indépendance du Kosovo.

L'Occident a déclaré que le droit international n'interdisait pas aux États de proclamer leur indépendance. Les délégations occidentales adoptent aujourd'hui une position totalement différente. Il s'agit là d'une énième manifestation de leur politique cynique de deux poids, deux mesures.

Je tiens à dire à mes collègues des pays en développement de ne pas se laisser bernier. Que les choses soient claires : bien qu'elles se lamentent aujourd'hui devant les caméras des prétendues violations du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, les délégations occidentales ne se soucient guère, en réalité, de ces questions. Elles appuient pleinement le droit à l'autodétermination seulement lorsque cela sert leurs intérêts géopolitiques, comme dans le cas du Kosovo, ainsi que pour promouvoir leurs objectifs dans les Balkans en empêchant les nations de suivre la voie d'un développement souverain. Cependant, lorsque l'autodétermination semble être le seul moyen de sauver les habitants du Donbass du génocide, l'Occident affirme que ces derniers n'ont pas ce droit.

La Charte des Nations Unies établit le principe du respect de l'intégrité territoriale. Toutefois, en vertu du droit international, ce respect n'est pas sans condition. Comme chacun sait, l'Assemblée générale, agissant collectivement et sur la base d'un consensus, a explicité le principe d'intégrité territoriale dans la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies. Selon la Déclaration, tous les États doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tout État dont le Gouvernement respecte le principe d'autodétermination des peuples et représente tous les peuples vivant sur son territoire. Nos collègues occidentaux préfèrent aujourd'hui ne pas rappeler ce critère essentiel.

Après le coup d'État de 2014, après l'interdiction du russe, de l'enseignement dans cette langue et des médias russes, après que les autorités de Maïdan ont bombardé pendant des années la zone où la population

refusait de reconnaître les résultats du coup d'État, après avoir brûlé vifs des militants russes à Odessa, après avoir instauré à Kiev un régime qui élève la nation ukrainienne au-dessus de tout et glorifie les collaborateurs nazis et leur héritage, après tout cela, comment peut-on oser dire que les autorités de Kiev représentent les intérêts du peuple du Donbass et de la population russophone en général, qu'elles soumettent soit à l'ukrainisation, soit à l'extermination ?

Il est tout à fait évident que les États qui respectent pleinement tous leurs peuples et groupes ethniques historiques n'ont pas à craindre pour leur intégrité territoriale. Nos voisins européens, à l'exception des États baltes désespérément russophobes, en sont bien conscients et ne se comportent jamais comme le régime de Kiev chez eux. La Belgique, la Suisse et la Finlande sont les plus beaux exemples de tolérance à l'égard d'une pluralité de cultures et de langues. On peut en dire autant des pays asiatiques et africains dont la composition ethnique est diverse. Ce n'est qu'en Ukraine, où les russophones représentent au moins 40 % de la population, que l'Occident a eu carte blanche pour l'ukrainisation forcée de ces personnes, contrairement à toutes les normes propres aux sociétés civilisées et aux recommandations des organisations internationales. Alors pourquoi l'Occident est-il si surpris que les habitants de l'Ukraine accueillent les troupes russes comme des libérateurs, quels que soient les efforts déployés par le régime de Kiev, qui n'est soutenu que par les baïonnettes de l'OTAN, pour affirmer le contraire, tout en menaçant de punir les habitants de ces régions pour collaboration ?

D'ailleurs, les autorités de Kiev n'hésitent pas à utiliser parfois la langue russe à des fins stratégiques et propagandistes. Il suffit de mentionner que dernièrement, le Président Zelenskyy a enregistré plusieurs allocutions vidéo en russe dans le but de perturber la mobilisation partielle récemment annoncée en Russie et de creuser un fossé entre les autorités et la société, dans la plus pure tradition de Maïdan. Dans sa déclaration d'aujourd'hui, le Président Zelenskyy a de nouveau affirmé que nos efforts de mobilisation visaient principalement à recruter des Russes qui ne sont pas de souche, à savoir des hommes représentant les peuples autochtones des régions russes. Cependant, de telles affirmations ne fonctionneront pas en Russie. Les propagandistes occidentaux connaissent mal la mentalité du peuple russe.

Notre peuple sait distinguer le vrai du faux. Il sait pour quoi il se bat, de la même manière que ses grands-pères et arrière-grands-pères se sont battus pendant des siècles chaque fois qu'un ennemi extérieur a tenté d'affaiblir notre pays. À maintes reprises au cours de l'histoire, dans des batailles sanglantes, nous nous

sommes battus pour défendre notre droit à la liberté, notre droit de suivre notre propre voie. Notre peuple se souvient de son histoire et se rappelle combien les choses ont été difficiles. Mais aujourd'hui, comme il y a des décennies et des siècles, nous sommes prêts à défendre les intérêts de notre patrie et à protéger les faibles. C'est dans nos gènes, et aucune propagande occidentale ni aucun jeu politique sophistiqué ne changera cela. Tout le monde sait très bien que le seul objectif de l'Occident, auquel nous sommes confrontés directement à nos frontières, est d'affaiblir la Russie autant que possible et de la saigner à blanc, tandis que ses stratèges rêvent de la démembrer et de l'assujettir.

Les parrains occidentaux de Kiev ne tiennent absolument pas compte des souhaits et des intérêts de l'Ukraine. Le peuple ukrainien, tout comme le peuple russe, veut la paix. Cela n'entre toutefois pas dans les plans de Londres et de Washington, qui, comme toujours, gagnent des milliards de dollars sur le dos des souffrances d'autrui, ni de Bruxelles, qui joue le jeu. Sinon, ils n'auraient pas arrêté Kiev en mars lorsqu'un accord de paix se dessinait déjà à l'horizon. Au lieu de cela, une terrible provocation a eu lieu à Boutcha, suivie d'un ordre donné de se battre jusqu'au dernier Ukrainien, sous la supervision des mercenaires et des instructeurs de l'OTAN. Comme nous l'avions prédit, ce scénario a eu des résultats terribles.

Les habitants de la Crimée et du Donbass, mais aussi ceux des régions de Kherson et de Zaporijie, ont tourné le dos à Kiev. Ce processus se poursuivra invariablement à moins que Kiev ne se rende compte de ses fautes et de ses erreurs stratégiques, ne commence à agir en fonction des intérêts de son propre peuple et ne cesse d'exécuter aveuglément les volontés de ceux qui se félicitent d'avoir monté deux pays frères l'un contre l'autre. Nous voulons croire que, parmi nos collègues du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, quelqu'un sera en mesure d'expliquer clairement cette simple vérité à Kiev.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M^{me} DiCarlo pour sa présentation.

Depuis sept mois, nous appelons la Russie à mettre fin à sa guerre d'agression contre l'Ukraine. En dépit de nos appels, elle a choisi l'escalade et décidé d'aller encore plus loin dans la violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. En annonçant, le 21 septembre, une mobilisation partielle de sa population, la Russie admet enfin une réalité : elle mène une guerre illégale en Ukraine, et non pas une prétendue « opération spéciale ».

Elle poursuit sa fuite en avant en organisant, depuis le 23 septembre, des simulacres de référendum dans les territoires actuellement occupés de Louhansk, Donetsk, Kharkiv et Zaporijia, qui font partie intégrante du territoire ukrainien et que la Russie ne contrôle d'ailleurs pas entièrement. Le Président Macron l'a dit très clairement, ces prétendus référendums ne sont qu'une parodie. Ils n'ont aucun fondement juridique ni aucune légitimité. Soyons clairs : le résultat, connu d'avance, n'exprime pas la volonté du peuple ukrainien, qui continue à résister de manière acharnée contre l'envahisseur.

La manœuvre de la Russie est bien connue, c'est la même que celle utilisée pour l'annexion illégale de la Crimée en 2014. Elle entend instrumentaliser ces simulacres de référendum pour prétendre légitimer une annexion des territoires qu'elle occupe illégalement. Le Secrétaire général l'a rappelé, toute annexion du territoire d'un État par un autre État par la menace ou le recours à la force constitue une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. La France ne reconnaîtra jamais ces tentatives d'annexion illégale par la Russie.

Il est impératif que chaque Membre de l'ONU rejette sans équivoque cette mascarade. Si nous laissons la Russie modifier par la force les frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, nous la laissons une fois de plus piétiner les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale ancrés dans la Charte des Nations Unies et le droit international. Le sort des territoires occupés en Ukraine nous concerne tous. Quel pays pourra s'estimer à l'abri si nous laissons la Russie faire aujourd'hui ?

Ces simulacres de référendum sont un nouveau mensonge destiné à travestir la réalité. Comme l'a rappelé la Ministre Catherine Colonna la semaine dernière dans cette même salle (voir S/PV.9135), la réalité, c'est que la Russie poursuit cette guerre qu'elle a provoquée, qu'elle entretient et qu'elle aggrave chaque jour davantage.

La réalité, c'est que l'Ukraine exerce son droit de légitime défense et qu'elle se bat pour défendre son territoire. La réalité, c'est que la contre-offensive de l'armée ukrainienne porte ses fruits grâce au courage de son peuple. La réalité, ce sont ces dizaines de milliers de citoyens russes qui fuient actuellement leur pays pour échapper à la mobilisation et à une guerre inique. La France continuera de fournir à l'Ukraine, aussi longtemps que nécessaire, le soutien dont elle a besoin pour faire respecter son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine et de son peuple.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de l'Albanie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je déteste demander la parole une deuxième fois, car cela donne l'impression que je n'ai pas été assez clair la première, mais en l'occurrence je n'ai pas le choix. Il ne s'agit bien sûr pas de prolonger la discussion d'aujourd'hui, où tout a été clairement dit, mais de rétablir la vérité.

La délégation russe a fait une fois de plus un parallèle avec la République du Kosovo, pays indépendant qui est reconnu par la moitié des États Membres de l'ONU, dont la moitié des membres du Conseil de sécurité. Un tel parallèle est erroné, inexact et regrettable. J'ai déjà réagi à des observations similaires sur le sujet en juin (voir S/PV.9069) ; je serai donc très bref.

Rien ne saurait être plus difficile et forcé que de comparer un effort international visant à faire cesser un conflit, à protéger des civils et à mettre en place un processus de paix pour trouver une solution durable, comme cela fut le cas au Kosovo, avec un pur acte d'agression non provoqué et les simulacres de référendums fabriqués à Moscou qui ont actuellement lieu en Ukraine. Nul n'est, ne peut être ni ne sera dupe de cette comparaison.

Aucune tentative de comparer ce qui ne peut l'être, aucun raccourci sorti d'un contexte politique inscrit dans l'histoire n'aidera la Russie à détourner

l'attention de sa guerre de choix en Ukraine ni à dissimuler sa violation flagrante du droit international, qui fait d'elle un paria international.

Le Kosovo et la Serbie sont aujourd'hui liés par un dialogue afin de régler leurs problèmes. Ils se rencontrent, ils ne se battent pas. Surtout, la question qui nous occupe n'est pas le Kosovo ou quelque autre partie du monde, mais l'agression de la Russie, les crimes de la Russie et l'appropriation d'un territoire par la Russie au détriment de sa voisine. Nous ne nous laisserons pas induire en erreur.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je serai très bref.

J'attire simplement l'attention des membres sur le fait que ce que nous venons d'entendre du représentant de l'Albanie confirme le deux poids, deux mesures auquel je faisais référence à propos du Kosovo. À l'époque, nos collègues occidentaux ont adopté sur la question du Kosovo une position totalement à l'opposé de celle qu'ils prônent aujourd'hui concernant les référendums qui sont organisés dans les régions dont nous débattons aujourd'hui.

La séance est levée à 16 h 45.